

Rapport de Repérage Amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2112046493
Date d'intervention : 02/02/2022

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
77002 Melun

EXPERT



Pierre DE ROUGE
Certification n° : CPDI 0282
Décernée par : ICERT

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 Avenue Charles Péguy
77000 Melun

LIEU D'INTERVENTION

25LAT0202
235 RUE LT MOISANT (BAT F)
Etage 2; Porte 202 (25LAT0202)
77190 DAMMARIÉ LES LYS

Lot numéro 25LAT0202,



> SYNTHÈSE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)						
Etat	EP	AC1	AC2	N=1	N=2	N=3
Nombre	6	0	0	0	0	0

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :

N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
 N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoisièrement **sous...**
 N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement **sous 3 ans**
RECOMMANDATIONS RÉGLEMENTAIRES :
 EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
 AC1: Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.
 AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : Pierre DE ROUGE



Révision	Date	Objet
Version initiale	02/02/2022	Établissement du Dossier Technique

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017 et de l'Arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que le descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 Melun
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

EXPERT


Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
Pierre DE ROUGE	I.Cert	CPDI 0282	25/10/2017	24/10/2022

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
 Axa	3912280604	31/12/2021

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx goupe



LABORATOIRE	N° ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4.	CONCLUSIONS DU REPERAGE	7
6.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	11
7.	PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	13
8.	ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	29
9.	RAPPORTS D'ANALYSES	37
10.	ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION	43

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

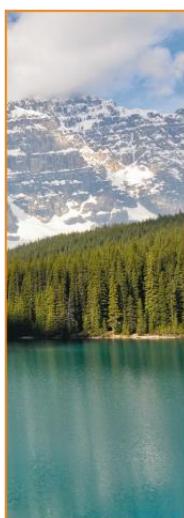
BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :

25LAT0202
235 RUE LT MOISANT (BAT F)
Etage 2; Porte 202 (25LAT0202)
77190 DAMMARIÉ LES LYS

Numéro de mission : MA2112046493

Référence client : NC

Références cadastrales :

Visite effectuée le : 02/02/2022

Rapport édité, le : 15/02/2022

Numéro de lot : Bat. 235; Etage 2; Porte 202 Lot numéro
25LAT0202,

<u>Documents demandés</u>	<u>Documents remis</u>
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

2ème étage Porte 202 : Entrée, Séjour, Cuisine, Sdb, WC, Chambre 1

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
2ème étage Porte 202	Séjour	Fenêtres
	Cuisine	Fenêtres
	Sdb	Fenêtres
	Chambre 1	Fenêtres
	Séjour	Fenêtres
	Cuisine	Fenêtres
	Sdb	Fenêtres
	Chambre 1	Fenêtres
	Séjour	Châssis de fenêtres
	Cuisine	Châssis de fenêtres
	Sdb	Châssis de fenêtres
	Chambre 1	Châssis de fenêtres
	Entrée	Mur de refend
	Séjour	Mur de refend
	Cuisine	Mur de refend
	Sdb	Mur de refend
	Chambre 1	Mur de refend
	Séjour	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Mur donnant sur extérieur
	Sdb	Mur donnant sur extérieur
	Chambre 1	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Cloison
	Sdb	Cloison
	WC	Cloison
	Cuisine	Murs
	Entrée	Plafond
	Séjour	Plafond
	Cuisine	Plafond
	Sdb	Plafond
	WC	Plafond
Chambre 1	Plafond	

Descriptif des travaux :

- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Amélioration de la ventilation du logement.
- Mise en sécurité électrique du logement.
- Remplacement du ROAI gaz.

Important:

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet, ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des pièces non visités

Localisation	Description
--------------	-------------

Néant	-
-------	---

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants n'ayant pas pu être inspectés dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé	Surface indicative
ZPSO009	2ème étage Porte 202	Entrée; Séjour; Cuisine; Sdb; WC; Chambre 1	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	-	43m2

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amiantés.

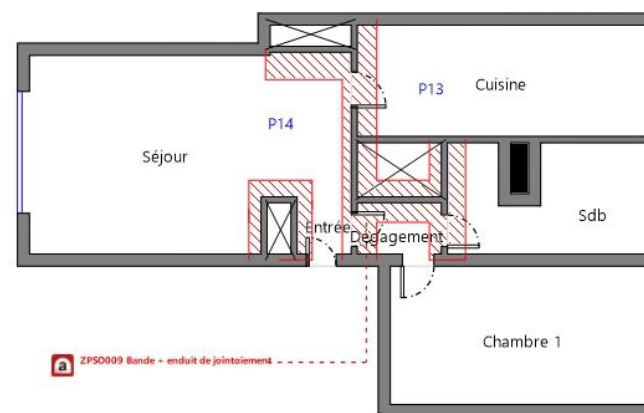
5. QUANTIFICATION DES MATÉRIEAUX AMIANTES

Dans le tableau ci-dessus, des matériaux amiantés ont été repérés, Adx-groupe a procédé à la quantification de ceux-ci.

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés	
Affaire	MA2112046493	
Opération	Pierre DE ROUGE	
Site	25LAT0202	
	235 RUE LT MOISANT (BAT F)	
	Etage 2; Porte 202 (25LAT0202)	
	77190	
	DAMMARIÉ LES LYS	
Date de réalisation	15/02/2022	
Matériaux et produits contenant de l'amiante		
	Surface amianté	
	Linéaire / paroi amianté (type 1)	
	Linéaire / paroi amianté (type 2)	
	Conduit amianté	
Sondages destructifs / Prélèvements		
	Prélèvement Positif	
	Prélèvement négatif	
	Sondage destructif	
Types de murs		
	Mur Porteur	
	Mur Cloison (type 1)	
	Mur Cloison (type 2)	
	Gaine technique	
Éléments ou pièces non visités		
	Local non visitée	
	Élément non visité	

Murs et éléments

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2112046493
Opération	Pierre DE ROUGE
Site	25LAT0202
	235 RUE LT MOISANT (BAT F)
	Etage 2; Porte 202 (25LAT0202)
	77190 DAMMARIÉ LES LYS
Date de réalisation	15/02/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



Plafonds

Tableau des analyses effectuées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Joint de vitrage	- Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Joint de friction	- Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Joint de vitrage	- Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Joint de friction	- Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	- Matériau souple de type joint (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (rouge) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type peinture (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	- Matériau de type système d'enduit peinture (rouge) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Colle de faïence	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante

6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront-être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « Description des investigations réalisées ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

- N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
- N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
- N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

- EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
- AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
- AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Remarques :

Au regard des résultats d'anciens repérages réalisés sur la première phase de repérage, les enduits de jointoiement des cloisons et doublages des pièces sèches et humides ne sont plus à prélever à la demande du donneur d'ordre. Ceux-ci sont réputés contenir de l'amiante.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

ZPSO001 : Joint de vitrage



Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Fenêtres	Oui Séjour : Fenêtres	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P001, réf. labo.: 22RI005881-001 MA2112046493/P004, réf. labo.: 22RI005881-004 <u>Description:</u> Joint de vitrage <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	
Cuisine	2	Fenêtres	Oui Cuisine : Fenêtres	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P001, réf. labo.: 22RI005881-001 MA2112046493/P004, réf. labo.: 22RI005881-004 <u>Description:</u> Joint de vitrage <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante	

Sdb	3	Fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P004	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P001, réf. labo.: 22RI005881-001 MA2112046493/P004, réf. labo.: 22RI005881-004</p> <p><u>Description:</u> Joint de vitrage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001, P004</p>	Idem photo : P004; P001
Chambre 1	4	Fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P004	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P001, réf. labo.: 22RI005881-001 MA2112046493/P004, réf. labo.: 22RI005881-004</p> <p><u>Description:</u> Joint de vitrage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001, P004</p>	Idem photo : P004; P001

ZPSO002 : Joint de friction



Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Fenêtres	Oui Séjour : Fenêtres	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P002, réf. labo.: 22RI005881-002 MA2112046493/P005, réf. labo.: 22RI005881-005 <u>Description:</u> Joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante</p>	
Cuisine	2	Fenêtres	Oui Cuisine : Fenêtres	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P002, réf. labo.: 22RI005881-002 MA2112046493/P005, réf. labo.: 22RI005881-005 <u>Description:</u> Joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (gris) : Absence d'amiante</p>	
Sdb	3	Fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P005	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P002, réf. labo.: 22RI005881-002 MA2112046493/P005, réf. labo.: 22RI005881-005 <u>Description:</u> Joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002, P005</p>	Idem photo : P005; P002

Chambre 1	4	Fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P002, P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P002, réf. labo.: 22RI005881-002 MA2112046493/P005, réf. labo.: 22RI005881-005 <u>Description:</u> Joint de friction <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint de friction <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P002, P005	Idem photo : P005; P002
-----------	---	----------	---	--	--	-------------------------------	-------------------------

ZPSO003 : Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure

Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Châssis de fenêtres	Oui Séjour : Châssis de fenêtres	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P003, réf. labo.: 22RI005881-003 MA2112046493/P006, réf. labo.: 22RI005881-006 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (blanc) : Absence d'amiante</p>	
Cuisine	2	Châssis de fenêtres	Oui Cuisine : Châssis de fenêtres	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P003, réf. labo.: 22RI005881-003 MA2112046493/P006, réf. labo.: 22RI005881-006 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau souple de type joint (blanc) : Absence d'amiante</p>	
Sdb	3	Châssis de fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P006	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P003, réf. labo.: 22RI005881-003 MA2112046493/P006, réf. labo.: 22RI005881-006 <u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P003, P006</p>	Idem photo : P006; P003


Chambre 1	4	Châssis de fenêtres	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P006	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P003, réf. labo.: 22RI005881-003 MA2112046493/P006, réf. labo.: 22RI005881-006</p> <p><u>Description:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P003, P006</p>	Idem photo : P006; P003
-----------	---	---------------------	---	---	---------------------------------------	-------------------------

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO004 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 2ème étage Porte 202

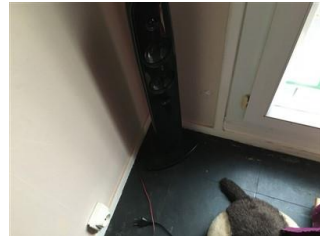
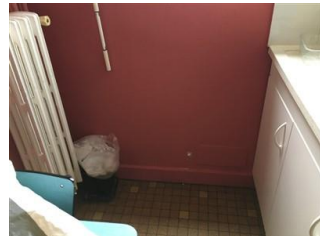
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P007, réf. labo.: 22RI005881-007 MA2112046493/P008, réf. labo.: 22RI005881-008</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P007, P008</p>	Idem photo : P007; P008

Séjour	2	Mur de refend	Oui Séjour : Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P007, réf. labo.: 22RI005881-007 MA2112046493/P008, réf. labo.: 22RI005881-008 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P007 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante</p>	
Cuisine	3	Mur de refend	Oui Cuisine : Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P007, réf. labo.: 22RI005881-007 MA2112046493/P008, réf. labo.: 22RI005881-008 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (rouge) : Absence d'amiante</p>	

Sdb	4	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P007, réf. labo.: 22RI005881-007 MA2112046493/P008, réf. labo.: 22RI005881-008</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P007, P008</p>	Idem photo : P007; P008
Chambre 1	5	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P007, P008	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P007, réf. labo.: 22RI005881-007 MA2112046493/P008, réf. labo.: 22RI005881-008</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P007, P008</p>	Idem photo : P007; P008

ZPSO005 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché


Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Mur donnant sur extérieur	Oui Séjour : Mur donnant sur extérieur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P009, réf. labo.: 22RI005881-009 MA2112046493/P010, réf. labo.: 22RI005881-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P010</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)</p> <p>Absence d'amiante</p>	
Cuisine	2	Mur donnant sur extérieur	Oui Cuisine : Mur donnant sur extérieur	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P009, réf. labo.: 22RI005881-009 MA2112046493/P010, réf. labo.: 22RI005881-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ;</p> <p>Absence d'amiante</p>	

Sdb	3	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P009, réf. labo.: 22RI005881-009 MA2112046493/P010, réf. labo.: 22RI005881-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P009, P010</p>	Idem photo : P010; P009
Chambre 1	4	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2112046493/P009, réf. labo.: 22RI005881-009 MA2112046493/P010, réf. labo.: 22RI005881-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P009, P010</p>	Idem photo : P010; P009


ZPSO006 : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés

Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Cloison	Oui Cuisine : Cloison	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Réf. échantillon:</u> MA2112046493/P011 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI005881-011 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (rouge) : Absence d'amiante</p>	
Sdb	2	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Réf. échantillon:</u> MA2112046493/P011 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI005881-011 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011</p>	Idem photo : P011
WC	3	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Réf. échantillon:</u> MA2112046493/P011 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI005881-011 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011</p>	Idem photo : P011

ZPSO007 : Colle de faïence

Niveau : 2ème étage Porte 202



Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	Murs	Oui Cuisine : Murs	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Réf. échantillon:</u> MA2112046493/P012 <u>Réf. laboratoire:</u> 22RI005881-012 <u>Description:</u> Colle de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P012 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; - matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; - matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; Absence d'amiante	

4 - Plafonds et faux plafonds

ZPSO008 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 2ème étage Porte 202

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P014; P013

Séjour	2	Plafond	Oui Séjour : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P014 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; Absence d'amiante</p>	
Cuisine	3	Plafond	Oui Cuisine : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; Absence d'amiante</p>	
Sdb	4	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P014; P013

WC	5	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P014; P013
Chambre 1	6	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> MA2112046493/P013, réf. labo.: 22RI005881-013 MA2112046493/P014, réf. labo.: 22RI005881-014 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013, P014</p>	Idem photo : P014; P013

5 - Planchers et planchers techniques

Sans objet

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

ZPSO009 : Bande + enduit de jointoiment							
Niveau : 2ème étage Porte 202							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		
Séjour	2	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		
Cuisine	3	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		
Sdb	4	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		
WC	5	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		
Chambre 1	6	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Aucun prélèvement	<u>Identifiant:</u> ZPSO009 <u>Description:</u> Bande + enduit de jointoiment <u>Justificatif:</u> Sur anciennes analyses	EP		

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

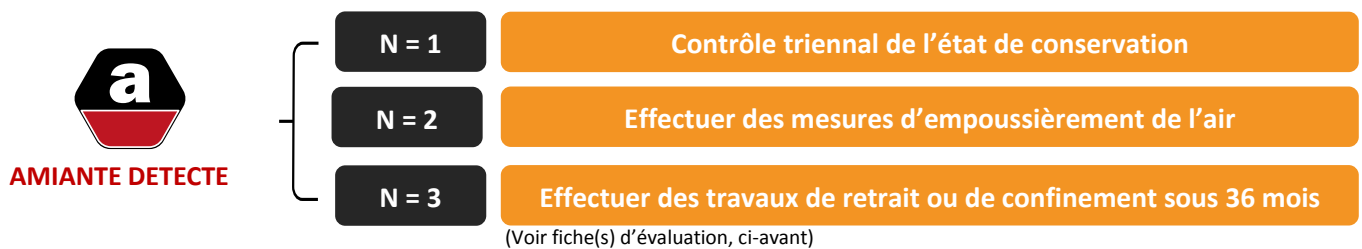
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE A

Aucune évaluation n'a été réalisée

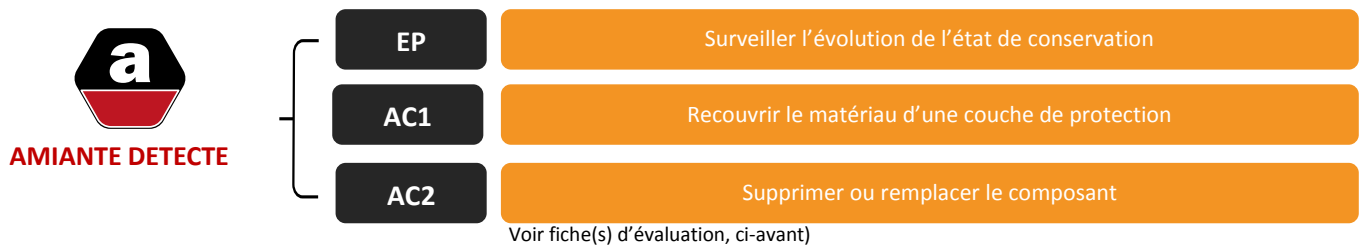
FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)



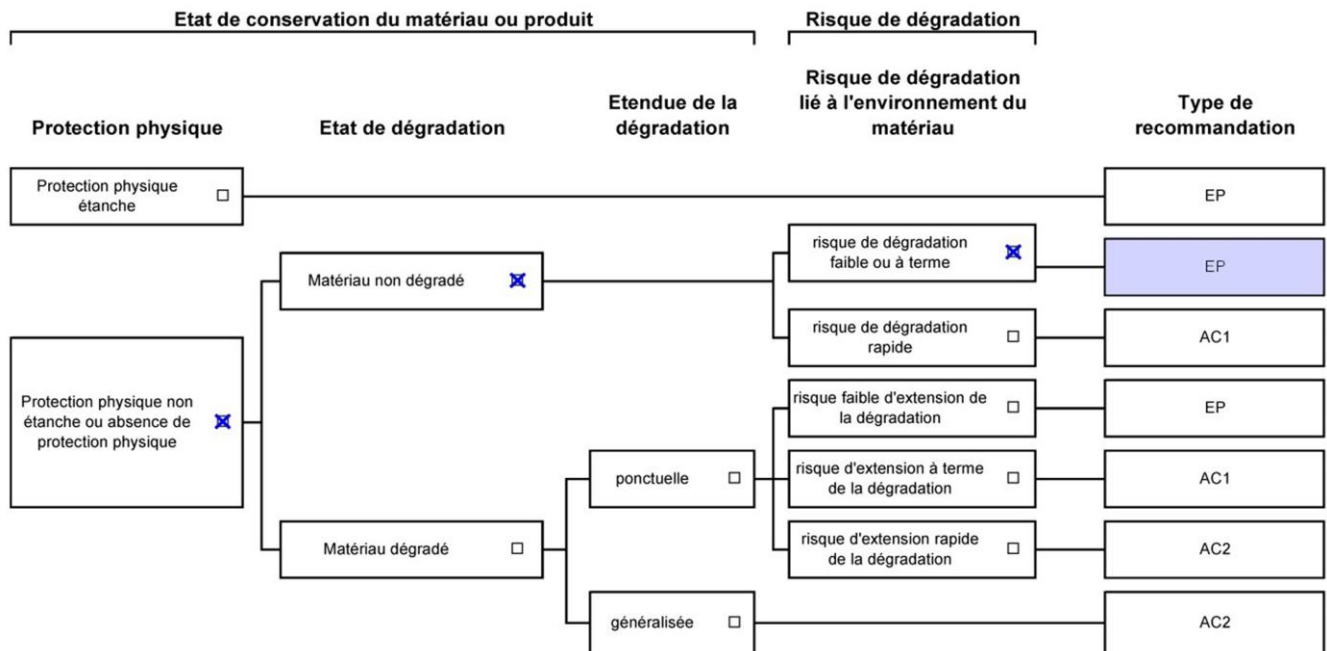
EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE B

Aucune évaluation n'a été réalisée

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C



Dossier n° MA2112046493

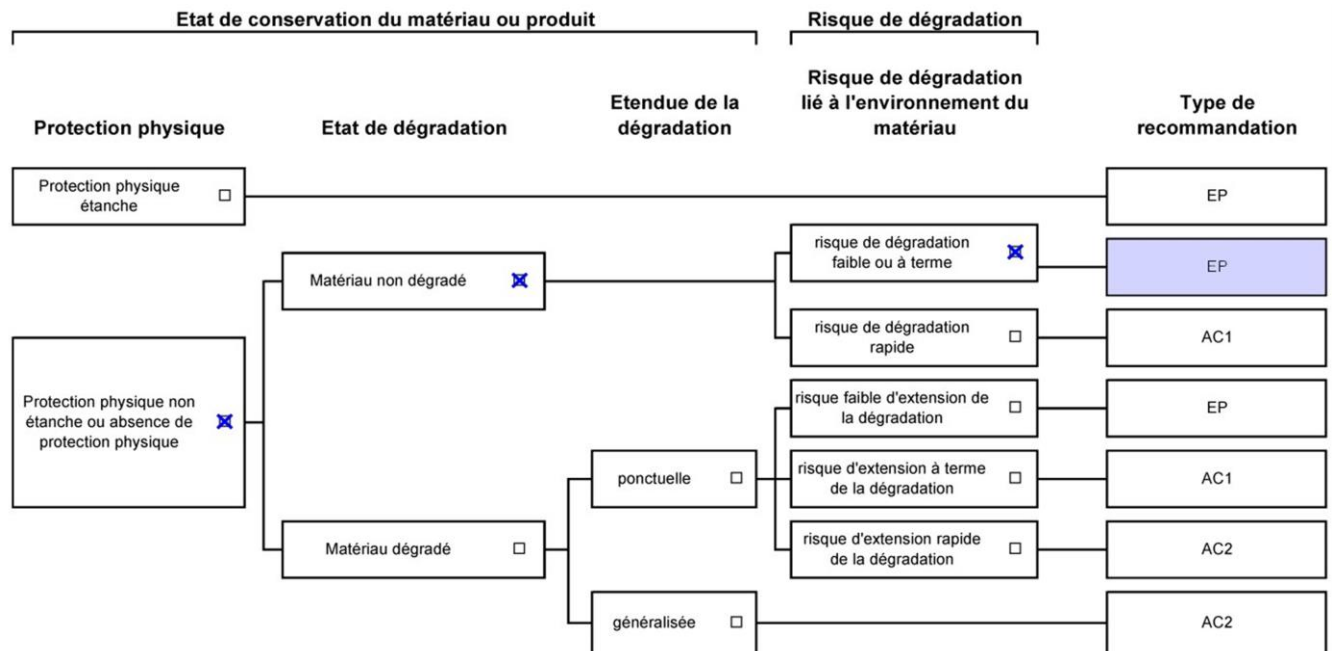
Date de l'évaluation : 02/02/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - Entrée

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiment

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2112046493

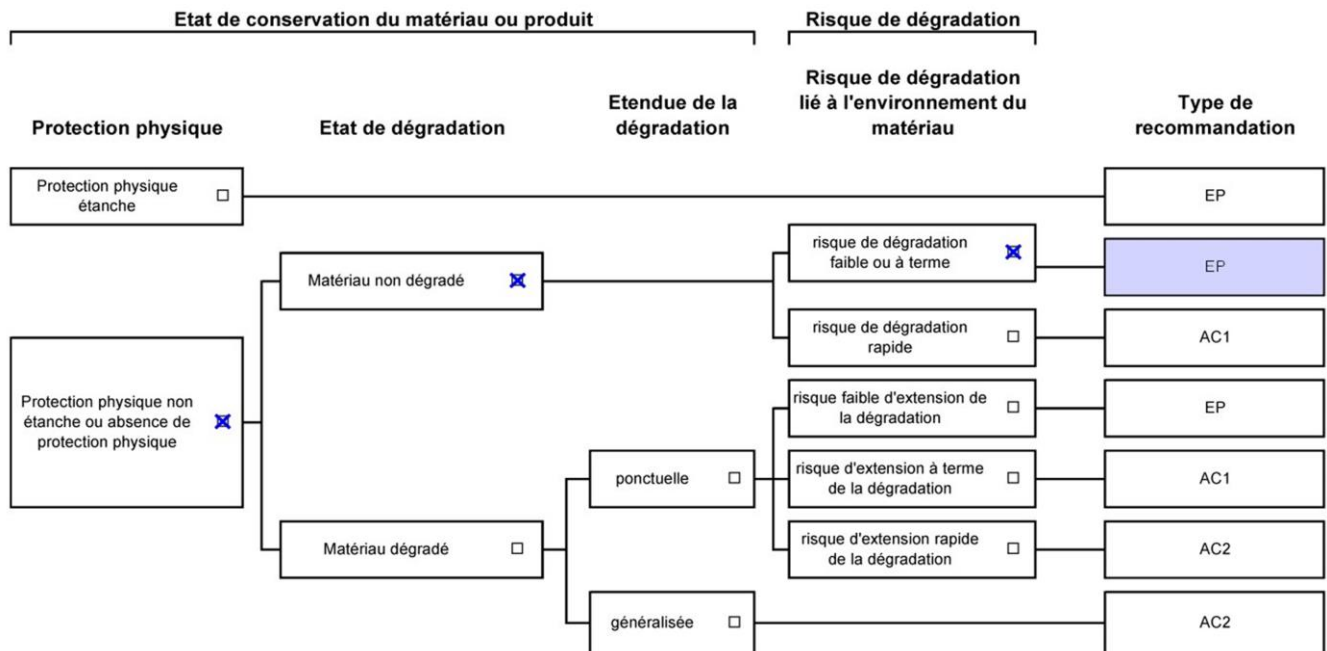
Date de l'évaluation : 02/02/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - Séjour

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiment

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2112046493

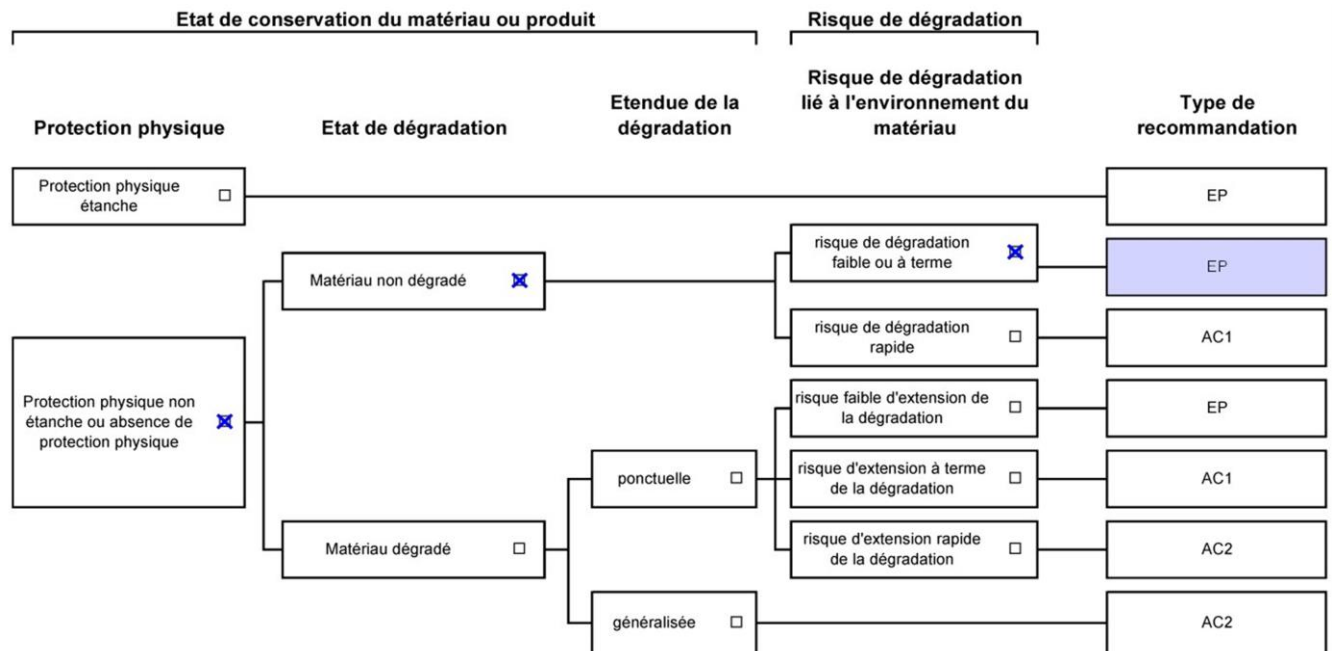
Date de l'évaluation : 02/02/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - Cuisine

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiment

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2112046493

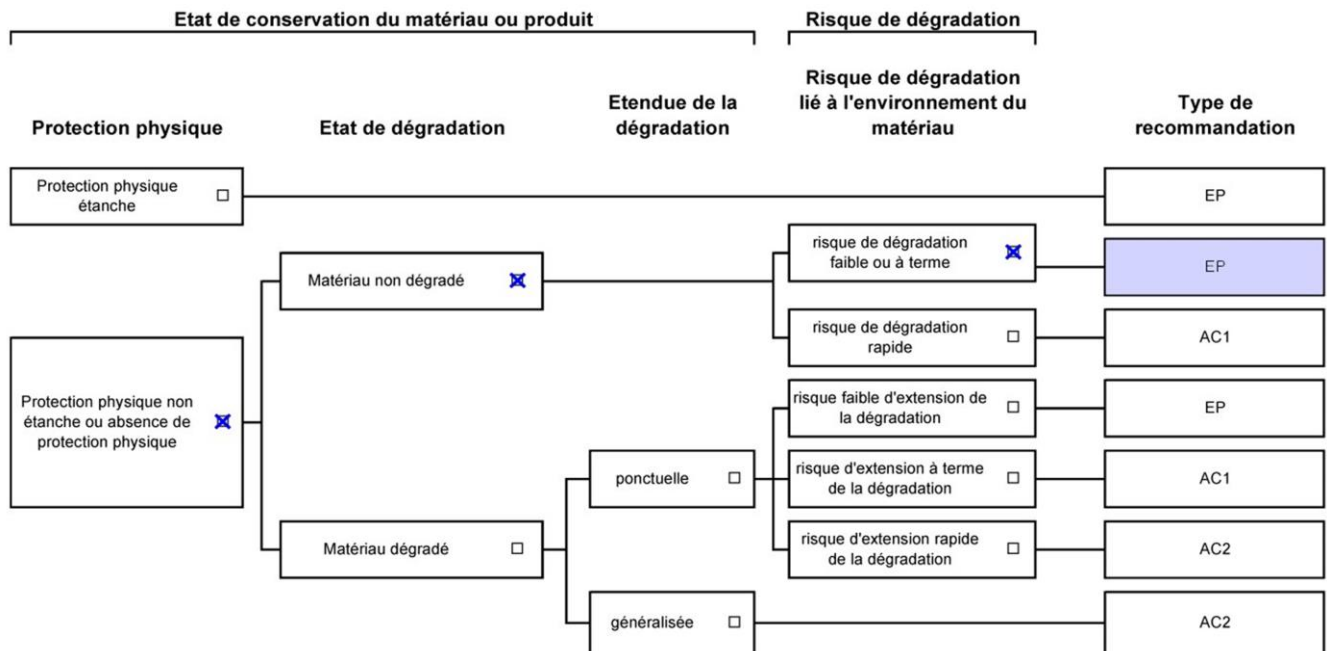
Date de l'évaluation : 02/02/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - Sdb

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiment

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2112046493

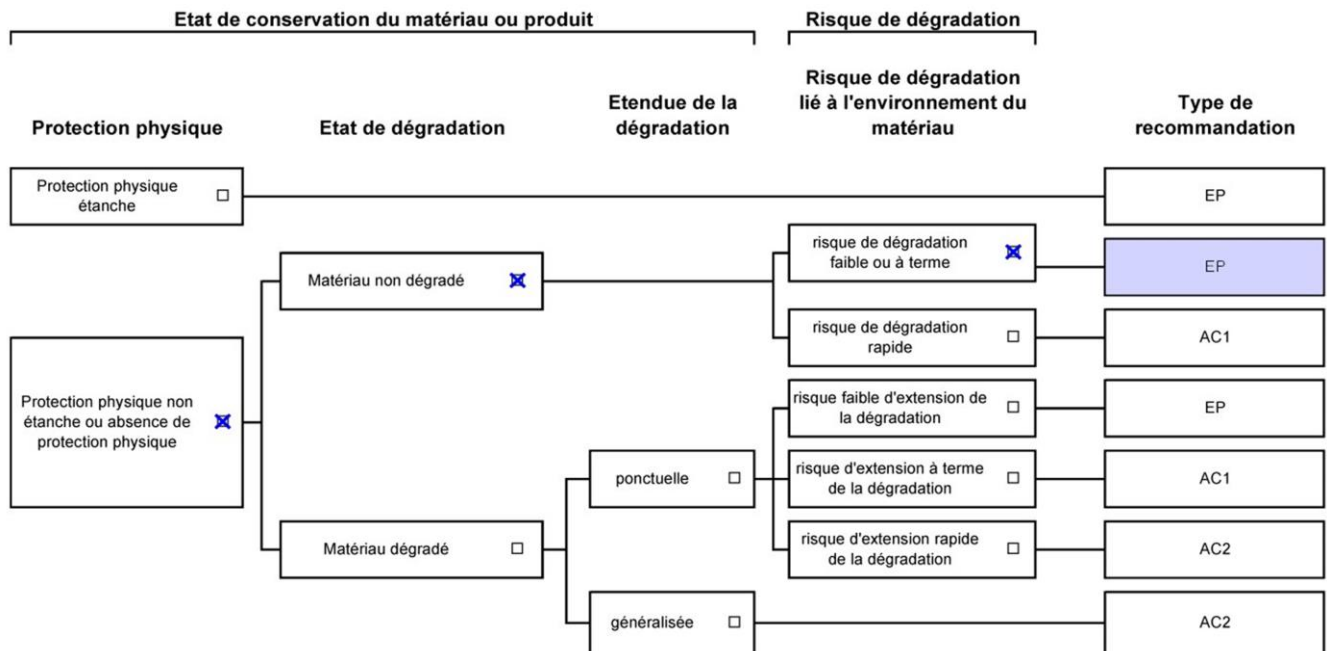
Date de l'évaluation : 02/02/2022

Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - WC

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiement

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2112046493

Date de l'évaluation : 02/02/2022

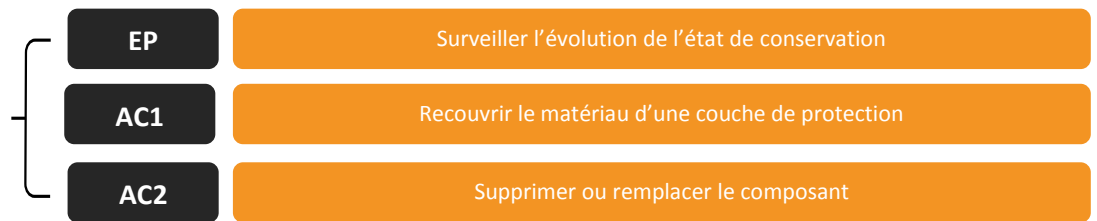
Bâtiment / local ou zone homogène : 2ème étage Porte 202 - Chambre 1

Identifiant Matériau : ZPSO009

Matériau : Bande + enduit de jointoiment

Résultat EP (Z-III-RF)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN (1)** se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX (2)** oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS (3)** oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

9. RAPPORTS D'ANALYSES



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

ADX GROUPE
Monsieur Pierre DE ROUGE
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-009255-01
Date d'émission de rapport : 15/02/2022 3:31

Référence dossier Client:61fada3455b76Dossier: MA2112046493
 Référence dossier N° : 22UV008739
 Référence laboratoire N° : 22RI005881

Reçu par MyEasyLab le : 07/02/2022 13:37
 Reçu par le laboratoire le : 08/02/2022
 Date d'analyse : 14/02/2022

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) - Joint de vitrage - Cuisine	Matériau souple de type joint (gris)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-01 (1)	P002 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de friction - Joint de friction - Cuisine	Matériau souple de type joint (gris)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-01	P003 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - Cuisine	Matériau souple de type joint (blanc)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-01	P004 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) - Joint de vitrage - Séjour	Matériau souple de type joint (gris)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01	P005 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint de friction - Joint de friction - Séjour	Matériau souple de type joint (gris)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-009255-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006-01	P006 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure - Séjour	Matériau souple de type joint (blanc)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P007 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Séjour	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / X9GM	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
007-02	P007 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Séjour	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P008 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailleées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (rouge)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



2/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-009255-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009-01	P009 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Cuisine	Matériau de type peinture (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010-01	P010 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Séjour	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / X9GM	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
010-02	P010 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Séjour	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P011 - 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (rouge)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



3/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-009255-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012-01	P012 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle de faïence - Cuisine	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013-01	P013 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Cuisine	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014-01	P014 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Séjour	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET / BHR6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :

16 analyses au laboratoire dont 14 par la technique identifiée sous le terme MET et 2 par la technique identifiée sous le terme MOLP.

Observation(s) échantillon(s)

(1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

4/5



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-22-RI-009255-01

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MDLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MDLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 6 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 7 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 8 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



Agnieszka Chlebek
Chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

5/5

10. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



ATTESTATION

COURTIER

CNA

178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS

Tél : 01 40 68 02 02

Fax : 01 40 68 05 00

Email : CONTACT@CNASSUR.COM

Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604

Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

**SAS ADX GROUPE (Marque Allo Diagnostic) et ADX Formation
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER**

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1^{ère} ligne n°3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2^{ème} ligne n°3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostique Technique Globale (DTG°)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante
- Repérage de l'amiante avant travaux

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapiteur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
 - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
 - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
 - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Garanties au contrat 1^{ère} Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	par expert 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

Garanties au contrat 2^{ème} Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Dont :

- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1^{ère} ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1^{ère} ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1^{ère} ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022 au 31/12/2022 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 04 janvier 2022
Pour la Société :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. E.' with a stylized flourish.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 3570 Version 002

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DE ROUGE Pierre

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

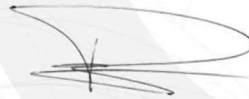
Amiante avec mention **Amiante Avec Mention****
Date d'effet : 25/10/2017 - Date d'expiration : 24/10/2022

Amiante sans mention **Amiante Sans Mention***
Date d'effet : 25/10/2017 - Date d'expiration : 24/10/2022

Electricité **Etat de l'installation intérieure électrique**
Date d'effet : 25/10/2017 - Date d'expiration : 24/10/2022

Gaz **Etat de l'installation intérieure gaz**
Date d'effet : 26/09/2017 - Date d'expiration : 25/09/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 25/10/2017.



* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTEE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Décision de certification

Certification des diagnostiqueurs immobilier

à l'attention de DE ROUGE Pierre
ADX GROUPE
PARC ST FIACRE
53200 CHATEAU-GONTIER

Madame, Monsieur,

Suite au passage de vos examens de certification diagnostic immobilier, vous trouverez ci-dessous vos résultats :

Plomb sans mention (C)	Réussite à la certification	Date de décision : 03/04/2019
	Résultat de l'examen théorique du 27/03/2019	Réussite
	Résultat de l'examen Pratique du 27/03/2019	Réussite

En cas d'échec à l'un de vos examens de certification, n'hésitez pas à nous contacter au 02 90 09 35 02 afin de planifier une session de rattrapage.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires et vous remercions pour la confiance que vous nous portez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Fait à Saint-Grégoire le : 03/04/2019
Philippe Troyaux
Directeur Général d'I.Cert

